



L'insertion professionnelle des jeunes sortis de formations initiales en environnement en 2017

Notice méthodologique

(dernière mise à jour : décembre 2022)

L'insertion professionnelle des jeunes ayant préparé un diplôme dans le domaine de l'environnement est analysée à partir des enquêtes « Génération » menées par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq).

Le dispositif des enquêtes « Génération »

Ce dispositif, mis en place en 1992, étudie l'accès à l'emploi des jeunes sortants du système éducatif et le parcours professionnel durant leurs premières années de vie active. Ces enquêtes permettent de comprendre les processus d'insertion et les trajectoires professionnelles (caractérisées par des typologies d'insertion) en début de carrière au regard de la formation suivie, du parcours scolaire et de diverses caractéristiques sociodémographiques.

Le domaine de l'environnement bénéficie d'extensions dans le champ de l'enquête depuis « Génération 2004 », financées et exploitées par le service des données et études statistiques (SDES). Jusqu'à présent, quatre enquêtes ont permis de décrire l'insertion des jeunes issus des formations environnementales ; « Génération 2017 » est la cinquième.

L'enquête « Génération 2017 »

Entre septembre 2020 et mars 2021, le Céreq a interrogé un échantillon national de 25 000 jeunes sortis de formation initiale en 2016-2017 sur leurs premiers pas dans la vie active. Parmi eux, 3 300 avaient suivi une formation environnementale. L'échantillon national est représentatif des 746 000 qui, cette année-là, ont quitté pour la première fois le système éducatif français (France entière), à tous les niveaux de formation¹.

L'insertion professionnelle des jeunes formés en environnement de la « Génération 2017 » s'intéresse d'une part à leur situation occupée au moment de l'enquête et d'autre part à leur parcours professionnel, au cours des trois ans suivant le départ du système éducatif. Des questions d'opinion et de perception complètent l'analyse.

Les indicateurs d'insertion

1. Les parcours professionnels

Plusieurs indicateurs sont mobilisés pour décrire les parcours : typologies de trajectoire, temps moyen d'accès au premier emploi et au premier emploi à durée indéterminée (en nombre de mois), nombre moyen de mois passés au chômage.

¹ Ce chiffre tient compte de tous les sortants, y compris ceux des sections spécialisées telles que Segpa, Clippa... qui ne sont pas pris en compte dans l'analyse de l'insertion présentée ici.

Les typologies de trajectoires sont construites à partir des situations mensuelles d'activité. Six grands types de trajectoires ont été définis par le Céreq et sont repris dans cette publication :

- Les parcours d'insertion convergeant de façon linéaire, sinon « directe », vers l'emploi à durée indéterminée (EDI). Cette catégorie regroupe deux types de trajectoires : un accès rapide et durable à l'EDI ; un accès différé à l'EDI après une période de chômage ou un emploi à durée déterminée (Céreq 2022).
- L'accès rapide et récurrent à l'emploi à durée déterminée (EDD) : ces trajectoires sont marquées par une succession d'expériences reposant sur des statuts temporaires (CDD, intérim, emplois aidés, etc.).
- L'accès tardif à l'activité : ces parcours se caractérisent par une période de latence importante entre la sortie du système éducatif et l'entrée sur le marché du travail, ce qui renvoie à des situations hétérogènes, pouvant aller jusqu'à des formes d'engagement actif à travers le service civique.
- La sortie d'emploi : après des débuts de parcours construits par l'emploi, ces trajectoires basculent vers le chômage ou un retrait du marché du travail.
- Le maintien aux marges de l'emploi (parcours dominés par le chômage persistant ou récurrent ou des situations durablement hors du marché du travail).
- Les parcours marqués par une reprise d'études ou le démarrage d'une formation.

2. La situation occupée au moment de l'enquête

La situation professionnelle des jeunes trois ans après avoir quitté le système éducatif distingue cinq situations (emploi, chômage, formation, reprise d'études, autres situations). Les conditions d'emploi sont détaillées selon : le type de contrat (CDI, fonctionnaire, contrat à durée déterminée, contrat aidé, intérimaires ou non-salariés), le temps de travail (temps complet, temps partiel dont temps partiel subi (i.e. souhait de travailler à temps plein), le salaire mensuel net médian (primes incluses), et la catégorie socio-professionnelle (PCS).

L'enquête Génération 2017 intègre la nouvelle PCS 2020 dans laquelle les professions vertes sont identifiées à partir des libellés d'emploi verts.

Au-delà des analyses descriptives simples (« tris à plat »), des régressions logistiques ont été réalisées afin d'identifier, toutes choses égales par ailleurs (à caractéristiques identiques : niveau de diplôme, obtention du diplôme, alternance, genre), les variables influençant l'insertion. Chaque variable est découpée en deux modalités : l'événement et le non-événement. Les résultats sont exprimés en termes de « chance » ou de « risque » que l'événement se produise pour un individu. La « chance » ou « risque », appelé statistiquement « cote » (odds), est définie comme le rapport $P/(1-P)$ où P désigne la probabilité de l'événement pour l'individu considéré.

Les questions d'opinion/perception

Les questions d'opinion/perception portent notamment sur la correspondance entre la formation initiale et l'emploi actuel, le sentiment de se réaliser professionnellement, l'opinion sur le salaire et sur le niveau de compétence de l'emploi, le degré d'optimisme concernant l'avenir professionnel.

Certaines questions d'opinion sont spécifiques au champ des formations environnementales :

- « Concernant votre formation, diriez-vous qu'il s'agit d'une formation environnementale ? ».
- « Aujourd'hui, vous diriez plutôt que cette formation : 1 - Favorise l'accès à l'emploi ; 2 - Offre des débouchés professionnels assez limités ; 3 - Est globalement inadaptée à la réalité du monde du travail ».
- « L'activité principale de cette entreprise est-elle liée au domaine de l'environnement ? ».
- « Le métier que vous occupez actuellement demande-t-il des compétences en environnement ? ».

Les libellés d'emplois verts dans la PCS 2020

L'enquête Génération 2017 permet d'identifier les professions occupées par les jeunes sortants selon la nouvelle nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), dite « PCS 2020 ». Les métiers « verts » et « verdissants », tels que mesurés par l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte, étaient jusqu'à présent définis par des codes professions dans la PCS 2003. La rénovation de la PCS a conduit à revoir la méthodologie d'identification des métiers verts, dorénavant définis par des libellés d'emplois verts².

Les formations initiales en environnement

Les formations initiales en environnement sont classées selon six domaines : la prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques ; la protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques ; l'hygiène, sécurité, santé, environnement ; l'aménagement du territoire et cadre de vie ; la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables ; la gestion sociétale de l'environnement. Ce dernier domaine concerne uniquement les formations de l'enseignement supérieur, principalement des masters.

- La prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques : formations ayant trait à la lutte contre les pollutions (eau, air, sols, déchets, nuisances sonores), à la gestion des déchets, aux traitements de l'air, des eaux usées, des boues de station d'épuration..., à l'assainissement, à la prévention et gestion des risques environnementaux, naturels, technologiques, à la chimie environnementale, aux éco-technologies, à l'écoconception et aux études d'impact (normes Iso 14001), à l'écotoxicologie, au génie civil appliqué à l'environnement, etc.

Exemples de formations : Master Ingénierie des systèmes complexes-Ingénierie et management de l'eau/Diplôme d'ingénieur de l'institut polytechnique de Grenoble-Ecole supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement/Bac Techno STI2D Innovation technologique et écoconception.

- La protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques : formations traitant de la protection de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces naturels, des ressources, de la protection et gestion des milieux (eau, air, sols, forêt, littoral, etc.), de l'écologie, des géosciences, etc.

Exemples de formations : Master Océanographie-Biologie et écologie marine/Licence professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement/Licence Science de la vie et de la terre/BTSA Gestion et protection de la nature/CAPA Travaux forestiers.

- La maîtrise des énergies et les énergies renouvelables : formations portant sur l'efficacité et la performance énergétique, l'isolation thermique, la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables, le génie énergétique et climatique, l'écoconstruction, l'habitat HQE, l'effet de serre, les bilans carbone, énergétique, etc.

Exemples de formations : BTS Maintenance des systèmes Option Systèmes énergétiques et fluidiques/Bac Pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques/CAP Monteur en isolation thermique et acoustique.

- L'aménagement du territoire et cadre de vie : formations liées aux travaux paysagers, à l'aménagement urbain et paysager, des territoires, au développement urbain durable, à la ville durable, à la mobilité durable, à l'écotourisme, à la géographie environnementale, etc.

Exemples de formations : Master Géographie, aménagement, environnement et développement/Master Écologie, environnement, aménagement des espaces ruraux et périurbanisation/Bac pro Aménagements paysagers.

- L'hygiène, sécurité, santé, environnement : formations traitant des bioservices, de l'hygiène, de l'entretien et de la propreté des locaux (prévention et traitement des biocontaminations), des

² Pour plus de précisions sur la révision méthodologique du suivi statistique de l'emploi dans les professions vertes, consulter la [publication de l'Onemev](#).

diagnostics qualité, sécurité, environnement (QSE).

Exemples de formations : Licence professionnelle Gestion de la production industrielle-Animateur Qualité Sécurité Environnement/DUT Hygiène, sécurité, environnement.

- La gestion sociétale de l'environnement : formations traitant des aspects économiques, réglementaires et sociaux de l'environnement (droit de l'environnement, économie de l'environnement, fiscalité verte, politiques environnementales, sociologie de l'environnement, etc.), formations dispensant des enseignements en conseil en environnement, marketing environnemental, communication environnementale, développement durable, RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise), etc.

Exemples de formations : Master Droit de l'environnement et de l'urbanisme/Master Économie du développement et de l'environnement/Master Sciences du management-Développement stratégique et durable des organisations.

Précautions pour les comparaisons

L'enquête « Génération 2017 » s'inscrit dans un contexte rénové :

- Architecture du dispositif : une génération, tous les quatre ans, est désormais suivie et interrogée deux fois (une première interrogation à 3 ans et une réinterrogation à 6 ans). Auparavant, tous les 3 ans, des Générations « pleines », interrogées à 3-5-7 ans, alternaient avec des Générations « légères », interrogées une seule fois à 3 ans.
- Évolution du champ : les périodes de césure ont été redéfinies avec inclusion des sortants de contrats de professionnalisation et des résidents à l'étranger au moment de l'enquête.
- Évolution du mode de collecte : passage d'une collecte par téléphone à une collecte multimode (internet et téléphone). Des effets de mesure peuvent être observés sur des variables subjectives (notamment les questions d'opinion, un même individu ne répondant pas forcément de la même manière selon le mode d'interrogation).

Cette rénovation a potentiellement des impacts sur la comparabilité avec les enquêtes précédentes.

Compte tenu du champ retenu ici, les résultats de cette étude ne sont pas directement comparables avec ceux publiés par le Céreq pour deux raisons :

- L'insertion des jeunes issus d'une formation environnementale est analysée ici selon le diplôme préparé en 2016-2017, que ce diplôme ait été ou non obtenu ultérieurement. L'objectif est en effet de disposer d'informations sur l'ensemble des formations suivies. À noter que le Céreq analyse l'insertion selon le plus haut diplôme obtenu. Afin d'assurer la comparaison par niveau de diplôme entre les formations environnementales et les autres, ces dernières ont été reclassées selon la variable « diplôme préparé ». La répartition des jeunes selon le niveau de diplôme varie fortement selon que l'on considère le niveau du diplôme préparé ou le plus haut diplôme obtenu. Ainsi, les niveaux Bac sont moins représentés dans le cas où l'on considère les diplômes préparés tandis que les niveaux Bac + 2 et Bac + 3 sont davantage représentés. Par nature, les non-diplômés ne constituent pas une catégorie spécifique dans ce cas.
- Dans un souci de comparabilité entre les formations, les sortants de sections spécialisées (Segpa, Clippa, etc.) du champ « non-environnement », représentant près de 11 000 jeunes, ont été exclus de l'analyse alors qu'ils sont pris en compte dans les résultats du Céreq. Ces sections spécialisées ne sont en effet pas prises en compte pour les formations environnementales.